



COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 28 OCTOBRE 2008

- Présent-e-s : M. Xavier MAGNIN, Président
M. Pierre-Alain GAUD, Secrétaire
Mmes Nicole BERTHOD-HUTIN, Emmanuelle BOCHUD Katia CHATELANAT, Marianne GÄRTNER et Virginie ROUILLER MAUGUÉ, Conseillères municipales
MM. Joaquim BARBOSA, Flavio BARROS, Olivier BROILLET, Robert CHAL, Antonio GAMBUZZA, Richard JEANMONOD, Philippe LÜSCHER, Jean-Claude MAILLARD, Pierre-Antoine RIEBEN, Philippe ROCHETIN et Denis THORIMBERT, Conseillers municipaux
- Conseil administratif : M. Laurent SEYDOUX, Maire
Mme Geneviève ARNOLD, Conseillère administrative
M. Thierry DURAND, Conseiller administratif
- Excusé-e-s : Mmes Danièle FÖLLMI, Geneviève GUINAND MAITRE, Fabienne MONBARON et Isabelle WILLIMANN
M. Cédric EPENYOY
- Assiste à la séance : Mme Myriam MATTHEY-DORET, Secrétaire général
- Verbaliste : Mme Martine SUPOR DUVERNAY
-

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2008
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Rapports des commissions :
 - a) Finances et patrimoine financier du 1er octobre
 - b) Sports, culture et loisirs du 2 octobre
 - c) Aménagement du territoire du 6 octobre
 - d) Finances et patrimoine financier du 8 octobre
 - e) Famille, jeunesse et activités sociales du 9 octobre
 - f) Finances et patrimoine financier du 13 octobre
 - g) Aménagement du territoire du 15 octobre
 - h) Sports, culture et loisirs du 16 octobre
 - i) Famille, jeunesse et activités sociales du 27 octobre
 - j) Constructions et équipements du 27 octobre
5. Propositions du Conseil administratif : Projet de délibération :
 - a) D 48-2008 P : Crédit d'engagement pour l'acquisition de la parcelle N° 5711 sise chemin des Sciers et de sa dépendance

6. Propositions du Conseil municipal : Postulat :
 - a) Po 08-2008 R : pour un réseau Internet communal sans fil en libre accès
 7. Pétitions :
 - a) Pe 04-2008 R : Pour un véritable lieu de rencontre pour les habitants à la Maison Ravy
 8. Questions
 9. Divers
- Clôture de la séance
Questions du public
-

M. Xavier Magnin, Président du Conseil municipal, accueille l'assemblée ainsi que le public venu assister aux débats, et ouvre la séance à 20h05, en saluant tout particulièrement la présence de M. Laurent Seydoux, Maire, de Mme Geneviève Arnold et de M. Thierry Durand, Conseillers administratifs, ainsi que celle de Mme Myriam Matthey-Doret, Secrétaire général.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, il excuse l'absence de Mmes Danièle Föllmi, Geneviève Guinand Maitre, Fabienne Monbaron, Isabelle Willimann ainsi que celle de M. Cédric Epenoy.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2008

Æ Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2008 est approuvé sans modification, par 15 oui et 2 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

2.1. Délai référendaire

Le Président informe que le délai référendaire des délibérations qui feront l'objet d'un vote ce soir sera de 30 jours à compter du premier jour d'affichage, soit le 5 novembre 2008, et qu'il prendra fin le 5 décembre 2008.

2.2. Séances des commissions municipales

M. Magnin invite les Présidents des commissions municipales à solliciter l'administration générale lorsque des documents nécessitent d'être imprimés et à indiquer à celle-ci le nombre d'exemplaires souhaité pour le bon déroulement des travaux de leur commission.

2.3. Demande du FC Plan-les-Ouates

M. Magnin donne lecture de la lettre que M. Roberto Righetti, Président du FC Plan-les-Ouates a adressée à la commune concernant le peu de panneaux d'affichage mis à disposition des associations communales. Dans ce courrier, il est également suggéré d'étudier la possibilité de mettre en place des panneaux amovibles plus petits à différents endroits clés de la commune.

2.4. Visite de Vacheron Constantin

Le Président rappelle que la visite de la société Vacheron Constantin aura lieu le jeudi 20 novembre 2008 à 09h30 et invite ceux qui ne l'auraient pas encore fait à annoncer leur présence jusqu'au 31 octobre, auprès du Secrétariat général.

2.5. Noël des aînés

Le Président fait circuler une liste sur laquelle il invite les membres du Conseil à s'inscrire en vue de participer au service lors du traditionnel Noël des aînés.

2.6. Sortie 2009 du Conseil municipal

Le Président donne les dates qui pourraient être retenues pour l'organisation de la sortie du Conseil municipal en 2009, soit les 21 et 22 février ou les 2 et 3 mai.

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les membres du Conseil administratif font ensuite part des communications relatives à leur dicastère respectif.

3.1. Projet d'agglomération franco-valdo-genevois - PACA St-Julien/Plaine de l'Aire

M. Seydoux annonce que, dans le cadre de l'étude du PACA St-Julien/Plaine de l'Aire, le groupe de pilotage a porté son choix sur les mandataires suivants : M. Bruno Marchand du Bureau DeLaMa, M. Jacques Vialettes du bureau « Lieux-Dits » et Mme Marie-Paule Mayor du Bureau Mayor, Beusch et Frei.

Il précise qu'une étude, mandatée par le canton, a d'ores et déjà été menée en vue de proposer différentes variantes d'aménagement sur le secteur de la Plaine de l'Aire.

Le Département s'est engagé à remettre ces variantes aux communes concernées afin que les Conseils municipaux et Conseils administratifs respectifs puissent en discuter notamment au niveau d'une commission intercommunale qui associerait des élus de Confignon.

3.2. Patinoire extérieure

M. Seydoux informe que la possibilité d'installer une patinoire extérieure a été confirmée et que celle-ci devrait pouvoir être opérationnelle dès le 22 novembre prochain. Elle sera située sur le terrain rouge pour une durée de 12 à 15 semaines en fonction des conditions météorologiques.

Des roulottes devraient être mises gratuitement à disposition pour cette animation hivernale. Elles permettront de proposer une buvette et de la petite restauration. L'une d'entre-elles sera utilisée pour le rangement des patins qui seront proposés gratuitement aux usagers moyennant le dépôt d'une caution ou d'une pièce d'identité.

3.3. Réponses de M. Seydoux aux questions posées par les membres du Conseil municipal

Odeurs de cuisine dès le matin à La julienne (question de Mme Monbaron)

La cuisine de La julienne donnant sur la salle, les odeurs normalement cantonnées à l'intérieur du restaurant, se propagent. Une attention particulière sera demandée au cuisinier pour faire en sorte de limiter ce désagrément.

3.4. Panneaux d'affichage

Revenant sur la lettre du Président du FC Plan-les-Ouates lue en début de séance, Mme Arnold informe qu'elle a d'ores et déjà évoqué, avec le Chargé de communication, la possibilité de placer à différents endroits de la commune des panneaux fixes destinés à annoncer les prochains matches, afin de promouvoir ce sport. Cette proposition sera examinée en commission.

3.5. Conseils d'établissement

Mme Arnold rappelle qu'avec la mise en place des Directions d'établissement dans l'enseignement primaire, des Conseils d'établissement seront également constitués au sein desquels différents partenaires seront représentés, comme les parents d'élèves ou la commune. A ce sujet, Mme Bussard, Responsable du Service des écoles ainsi qu'un représentant des concierges des bâtiments scolaires ont été désignés pour y représenter la commune.

3.6. Projet Mél'Usine : Espace de récupération de matériel industriel

Mme Arnold fait part du projet Mél'Usine qui a récemment été présenté à la commission Famille, jeunesse et activités sociales. Celui-ci a trait à la création d'un espace de récupération de matériel.

Elaboré par le service des écoles et de la petite enfance, ce projet a également été présenté lors de la Journée des entreprises du 16 octobre. Il ambitionne de récupérer certains déchets, produits et matières provenant des entreprises de la commune (papier, cartons d'emballage...), en vue de les réutiliser dans le cadre d'activités de loisirs créatifs d'associations et d'institutions, l'idée étant de disposer d'un espace type hangar pour l'entrepôt de ces produits, espace qui serait géré par une association.

4. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Les rapports lus en séance sont joints au présent procès-verbal (cf. annexes a à j).

- a) Finances et patrimoine financier du 1er octobre
M. Jeanmonod donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.
- b) Sports, culture et loisirs du 2 octobre
M. Magnin donne lecture de ce rapport que Mme Arnold complète en précisant que la rencontre prévue entre les commissions culturelles de Lancy et de Plan-les-Ouates aura probablement lieu dans le courant du mois de janvier, à Lancy.
- c) Aménagement du territoire du 6 octobre
M. Gambuzza donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.
- d) Finances et patrimoine financier du 8 octobre
M. Jeanmonod donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.
- e) Famille, jeunesse et activités sociales du 9 octobre
Mme Chatelangat donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.
- f) Finances et patrimoine financier du 13 octobre
M. Jeanmonod donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.
- g) Aménagement du territoire du 15 octobre
M. Gambuzza donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.
- h) Sports, culture et loisirs du 16 octobre
M. Magnin donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.
- i) Famille, jeunesse et activités sociales du 27 octobre
Mme Chatelangat donne lecture de ce rapport qui appelle une remarque de M. Seydoux. Celui-ci rectifie en effet l'avant-dernier paragraphe relatif à la ligne budgétaire de la FASE, précisant que les communes et le canton sont bien impliqués dans les décisions prises par l'institution, mais qu'ils ne sont pas majoritaires au sein du Conseil de Fondation.
- j) Constructions et équipements du 27 octobre
M. Rochetin donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

5. PROPOSITIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

- 5.1. D 48-2008 P : Crédit d'engagement de Fr. 600'000.-- pour l'acquisition de la parcelle N° 5711 sise chemin des Sciers et de sa dépendance

Le Président demande à M. Gaud de donner lecture du projet N° D 48-2008 P (cf. annexe 1).

L'entrée en matière ayant été acceptée à l'unanimité des membres présents, il invite le Conseil de se prononcer sur la suite à donner à ce projet.

M. Thorimbert propose la discussion immédiate ce que le Président accepte en l'absence d'une demande de renvoi en commission.

En réponse à l'interrogation de M. Thorimbert concernant la procédure administrative décrite en page 3 du message du Conseil administratif, M. Seydoux précise que la deuxième condition suspensive au niveau de la conclusion de l'acte de vente aurait pu être l'obtention de la renonciation de la commune d'exercer son droit de préemption.

Cette obtention allant de soi, il suggère de modifier l'avant-dernière phrase du message comme suit : « La conclusion de l'acte de vente définitif est subordonnée ~~aux~~ à la conditions suspensives suivantes ».

Pour répondre à M. Broillet, M. Seydoux confirme que le prix annoncé par le Conseil d'Etat pour des parcelles de la zone agricole déclassées en zone de développement 3 est de Fr. 450.--/m² pour un coefficient de densité de 1.

Mme Berthod-Hutin et M. Jeanmonod déclarent que leur groupe respectif se prononcera en faveur de cette acquisition.

Æ Mis aux voix le projet de délibération D 48-2008 est approuvé par 16 oui et 1 abstention.

S'exprimant au nom du Conseil administratif, M. Seydoux remercie les membres du Conseil municipal de ce vote quasi unanime représentant un signe très fort de la volonté de la commune de mieux maîtriser certains secteurs de son territoire.

Il ajoute que d'autres parcelles devraient prochainement donner lieu à des projets similaires qui, espère-t-il, recevront le même accueil de la part du Conseil.

6. PROPOSITIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

6.1. Po 08-2008 R : Pour un réseau Internet communal sans fil en libre accès

Le Président rappelle que ce projet de postulat (annexe 2), renvoyé en commission Sports, culture et loisirs, a fait l'objet d'un préavis favorable de la part de celle-ci qui a toutefois proposé un amendement.

Cet amendement consiste à ajouter l'invite suivante : « *Parallèlement, d'élargir la réflexion pour un éventuel financement de la commune pour l'achat d'un boîtier GEspot pour des particuliers* ».

En réponse à l'interrogation de M. Thorimbert, M. Durand indique que GEspot¹ est également un site Internet qui référence les bornes WiFi sur l'ensemble du canton de Genève.

M. Rieben s'interroge sur le bien-fondé « d'arroser » la commune avec des réseaux WiFi sachant que la question de la nocivité de l'électrosmog et des rayonnements non ionisants reste ouverte. Il lui semble en effet imprudent de se lancer dans une telle démarche tant que cette question n'aura pas été réglée.

Considérant cette remarque intéressante, M. Durand pense toutefois que cette problématique devrait être abordée de manière plus globale, en s'étendant également aux antennes de téléphonie mobile qui génèrent un rayonnement nettement plus puissant que celui des bornes WiFi.

D'autre part, il ne s'agit pour l'instant que de procéder à un test sur une petite échelle dans des endroits où l'électrosmog est déjà bien présent.

Mme Chatelanat précise qu'il s'agit de proposer à des communiers de partager leur connexion haut débit sécurisée avec d'autres utilisateurs via un relai WiFi, tout en ayant la garantie que leur réseau restera protégé de tout risque d'infiltration de la part de personnes malveillantes. Ce projet ne produirait donc pas d'ondes supplémentaires.

¹ <http://www.gespot.ch/index.php>

M. Magnin ajoute que l'audition de M. Schwarz, Président de l'association l'Esprit de Genève², a permis à la commission d'imaginer plusieurs solutions qui l'ont conduite à proposer l'amendement susmentionné.

Pour M. Gambuzza, la première phrase « Réduire le fossé numérique entre les personnes aisées et les plus pauvres » n'a pas sa place dans ce projet de postulat et propose donc de la supprimer. Pour pouvoir la maintenir, il aurait fallu, précise-t-il, mener une action dans un pays moins doté en prestations électroniques afin de réduire concrètement la fracture numérique ».

M. Gaud pense qu'il serait avant tout primordial de savoir si le Conseil souhaite offrir à sa population une nouvelle prestation en mettant en place un réseau communal WiFi avec l'infrastructure et le personnel nécessaires à sa maintenance. Si tel n'est pas le cas, il ne voit pas très bien quelle étude pourrait mener le Conseil administratif, puisqu'il ne s'agit en fait que d'acquérir des boîtiers GEspot.

Pour Mme Chatelanat, la première partie du postulat sous-entend effectivement que l'installation proposée donnerait lieu à un réseau communal qui ne nécessiterait pas forcément, d'après elle, la création d'un service spécifique.

Il semblerait utile à Mme Berthod-Hutin de mettre en place une stratégie veillant à ne pas « arroser » Plan-les-Ouates par le WiFi, en définissant des lieux précis où seraient installés ces boîtiers.

Partageant les propos de M. Gambuzza, elle constate qu'en proposant un tel service, la commune vise plutôt une prestation de bien-être et de confort pour la population, le public cible n'étant pas forcément les plus démunis puisque l'utilisation de ce réseau WiFi nécessite d'être en possession d'un ordinateur portable ou de tout autre appareil relativement onéreux permettant de se connecter à Internet. La première phrase du postulat lui semble également inappropriée.

Après avoir apporté quelques précisions techniques sur l'offre de GEspot et la manière pour un privé d'adhérer à ce concept³, Mme Rouiller Maugué rappelle que la commission avait initialement demandé que l'accès haut débit de la commune puisse être partagé via l'installation de bornes GEspot, à l'instar de ce qui vient d'être fait à Carouge.

S'il s'agit de partager le réseau communal, M. Gaud pense que la commune devrait alors s'engager à assurer une connexion permanente de qualité, choix qui irait à l'encontre du concept GEspot.

Le postulat de départ ne mentionnait pas du tout ce concept relève M. Seydoux qui imaginait plutôt que le Conseil administratif se saisirait de cette question et, via les commissions concernées, étudierait les possibilités de concrétisation.

Il lui semble également important de déterminer le statut de cette offre de prestation : un service communal garanti par l'administration ou un « plus » offert à des particuliers pour leur permettre de partager leur connexion avec le risque qu'ils en bloquent l'accès à n'importe quel moment ?

Il pense que ce serait au Conseil administratif d'étudier les techniques possibles et de revenir devant le Conseil avec des propositions en la matière.

Propos partagés par Mme Chatelanat qui rappelle qu'un postulat permet d'inviter le Conseil administratif à étudier la manière de mettre en œuvre un projet, les détails de la solution retenue pouvant être vus en commission.

En proposant une telle offre, Plan-les-Ouates crée un besoin, souligne M. Rochetin qui ne voit encore pas sa commune comme un campus universitaire nécessitant une couverture Internet haut débit sur l'ensemble du territoire communal. Il se demande donc si ce postulat ne génèrera finalement pas trop de travail par rapport au nombre d'utilisateurs potentiels.

² <http://www.espritdegeneve.ch/home.php>

³ http://www.gespot.ch/index.php?option=com_wrapper&Itemid=26

M. Durand précise que la commune envisageait simplement d'acquiescer quatre ou cinq boîtiers pour les installer dans certains lieux publics, afin de tester concrètement ce système. Disposer d'un tel service serait en outre un atout pour certains établissements ou entreprises de la commune.

Si un accès WiFi peut effectivement être un « plus » commercial, M. Rochetin se demande alors si c'est vraiment à la commune d'investir dans un tel dispositif, même si le montant n'est pas très élevé.

Propos auxquels adhère complètement M. Gaud qui, s'il comprend bien les intentions du Conseil administratif désireux de procéder à quelques tests concrets, relève que le postulat a d'autres ambitions.

Ne souhaitant pas que le débat s'éternise, M. Chal suggérerait un renvoi en commission pour approfondir la question.

Pour sa part, M. Barros s'en tiendrait aux propositions de MM. Seydoux et Durand et laisserait le Conseil administratif étudier les opportunités en la matière.

Le Président soumet d'abord au vote les amendements proposés.

Æ Le Conseil municipal accepte, par 15 oui, 1 non et 1 abstention, de supprimer la 1^{ère} phrase du postulat (« Réduire le fossé numérique entre les personnes aisées et les plus pauvres »).

Æ Le Conseil municipal accepte, par 12 oui, 2 non et 3 abstentions, d'ajouter l'invite suivante : « Parallèlement, d'élargir la réflexion pour un éventuel financement de la commune pour l'achat d'un boîtier GEspot pour des particuliers ».

Le Président met ensuite aux voix le postulat ainsi amendé.

Æ Le Conseil municipal accepte, par 12 oui et 5 non, le postulat « Pour un réseau Internet communal sans fil en libre accès », le renvoyant de ce fait au Conseil administratif pour mener les études nécessaires à ce sujet.

7. PÉTITION

7.1. Pe 04-2008 R : Pour un véritable lieu de rencontre pour les habitants à la Maison Ravy

Le Président rappelle que la pétition « Pour un véritable lieu de rencontre pour les habitants à la Maison Ravy » a été examinée par la commission Famille, jeunesse et activités sociales qui a préconisé un renvoi de cette pétition au Conseil administratif afin d'en assurer le suivi.

Mme Bochud, Présidente de ladite commission, précise que des représentants du comité de la VAQ ont, au cours de leur audition, expliqué que cette pétition est née de la crainte de ne pas être entendus par le Conseil administratif et de leur manque d'information sur l'avenir de la maison Ravy.

Ils ont toutefois reconnu que sur différents points de leur requête, des réponses avaient été apportées dans l'intervalle, le seul point restant encore à suivre concerne le sort de la maison Ravy.

Agréant ces propos, M. Seydoux confirme que les inquiétudes des pétitionnaires ont pu être levées avant même qu'ils aient été auditionnés par la commission et que le Conseil administratif maintiendra les liens établis avec eux pour le suivi de leur requête.

Il ajoute à ce sujet qu'une visite de ce bâtiment sera organisée durant l'automne afin que les membres du Conseil qui ne connaissent pas encore les lieux puissent se faire une meilleure idée des potentialités d'utilisation de cette maison.

La parole n'étant plus demandée sur ce point, le Président invite les membres du Conseil à se prononcer sur la suite à donner à cette pétition.

Æ Le Conseil municipal accepte, par 16 oui et 1 abstention, de renvoyer cette pétition au Conseil administratif, pour suivi.

8. QUESTIONS ET DIVERS

8.1. Récents articles parus dans la presse au sujet de Plan-les-Ouates

En réponse à l'interrogation de Mme Rouiller Maugué, M. Durand dément les informations récemment parues dans la Tribune de Genève qui prétendait d'une part, que Plan-les-Ouates avait décidé d'acquérir des vélos électriques pour ses communiens et, d'autre part, que la baisse de 4 centimes additionnels avait également été acceptée à l'unanimité du Conseil.

8.2. Construction de 18 appartements en PPE à Saconnex-d'Arve

Pour répondre à Mme Rouiller Maugué, M. Seydoux confirme la création prochaine de 18 nouveaux logements qui ne nécessiteront toutefois pas d'infrastructures scolaires et périscolaires particulières.

Mme Arnold ajoute que la commune dispose de suffisamment d'écoles pour accueillir de nouveaux enfants qui n'arriveront en outre pas avant 2010, date proche de la réalisation de l'école de La Chapelle/Les Sciers.

8.3. Jardin d'enfants « Les Abeilles »

En réponse à l'interrogation de M. Jeanmonod, Mme Bochud indique que le dossier du jardin d'enfants « Les Abeilles » sera repris prochainement par la commission Famille, jeunesse et activités sociales, qui avisera s'il y a lieu de tenir une nouvelle séance conjointe avec la commission des finances.

8.4. Accès au local de vote

M. Rochetin souhaiterait que, lors d'élections ou de votations, la commune s'assure que l'accès au local de vote soit possible pour les personnes à mobilité réduite.

Partageant pleinement cette remarque, M. Seydoux demandera au service technique d'étudier d'éventuelles possibilités techniques facilitant l'accès à ce local et veillera notamment à ce que l'ascenseur soit accessible les jours de votations.

M. Rochetin souhaiterait en outre que la salle du Conseil municipal soit ouverte durant ces périodes, afin de permettre aux communiens de visiter l'hémicycle dans lequel le Conseil municipal prend ses décisions.

Proposition soutenue par Mme Arnold qui trouve en effet primordial d'accueillir les communiens et de leur permettre de visiter les espaces communaux dans lesquels se déroulent les réunions de leurs élus.

8.5. Lettre du FC Plan-les-Ouates

Revenant sur le courrier du Président du FC Plan-les-Ouates dont il a donné lecture en début de séance, M. Magnin suggère de laisser le Conseil administratif se charger d'apporter une réponse à cette requête.

Proposition qui ne suscite aucune objection.

8.6. Communications privées via la messagerie Intranet de la commune

M. Jeanmonod rappelle qu'il refuse de recevoir toute communication privée par le biais de la messagerie communale.

8.7. Journal communal

Mme Rouiller Maugué se demande s'il serait possible de publier dans le journal communal, à l'instar de ce que font déjà certaines autres communes, le budget communal, les délibérations prises par le Conseil municipal ainsi que des informations sur les travaux en cours ou à venir à Plan-les-Ouates.

Mme Arnold signale que lors de la séance communication qui s'est tenue ce jour avec les différents services concernés, il a été prévu qu'une rubrique supplémentaire viendrait s'ajouter au magazine « Ouverture » dès 2009 dans laquelle des sujets plus politiques et pratiques seraient développés, tels que les finances communales ainsi que les travaux prévus dans la commune.

Mme Arnold pensait qu'il était en effet temps, après une année, de revoir cette publication en tentant de lui apporter une nouvelle dynamique.

8.8. Table ronde sur le thème des écoquartiers

Mme Rouiller Maugué invite toutes les personnes intéressées à prendre part à la table ronde qui sera organisée par la Ville de Genève, le 11 novembre prochain de 18h30 à 20h00 au Palais Eynard, sur le thème des écoquartiers.

Y seront notamment présentes une représentante de la ville de Malmö ainsi qu'une spécialiste de la question, Maître de conférences à l'Université du Maine.

8.9. Pétition contre la tente et les appareils de sport installés à la route du Vélodrome

Revenant sur les griefs dont avaient fait part certains pétitionnaires présents lors de la dernière séance du Conseil, concernant la tente installée route du Vélodrome, M. Seydoux indique que ceux-ci lui ont également remis une lettre sollicitant une rencontre avec le Conseil administratif pour aborder plusieurs autres points dont la construction de nouveaux logements au chemin de Champ-Joly.

M. Seydoux a alors organisé une séance à ce sujet à laquelle seules vingt personnes étaient présentes alors que quarante avaient été annoncées. Les questions de celles-ci ont principalement porté sur le nouveau bâtiment de Champ-Joly et sur les éventuelles possibilités de s'y opposer.

M. Seydoux leur a rappelé qu'une séance publique avait pourtant été organisée en juin dernier pour aborder diverses questions liées au développement de ce quartier, à laquelle les pétitionnaires n'ont malheureusement pas assisté. Certaines informations ont cependant pu leur être redonnées à l'occasion de cette récente rencontre.

8.10. Baptêmes de plongée

M. Chal annonce que le club de plongée de Plan-les-Ouates organisera, le 15 novembre prochain, des baptêmes de plongée tout public, de 10h00 à 16h00.

A cette occasion, le matériel utilisé et les nouvelles technologies seront présentés.

8.11. Hip-hop communes-Ikation festival

Le Président annonce que la prochaine édition du festival hip-hop communes-Ikation se déroulera le 22 novembre prochain à Carouge.

8.12. Grand Prix des villes sportives

Le Président tient à la disposition des personnes intéressées des invitations pour participer au Grand Prix des villes sportives qui aura lieu le samedi 6 juin 2009 à Yverdon-les-Bains.

8.13. Entraînement en commun pour la course de l'Escalade

M. Seydoux rappelle qu'un entraînement en commun pour la course de l'Escalade aura lieu à Plan-les-Ouates, le dimanche 23 novembre.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h40, pour permettre aux personnes du public qui le souhaitent de poser une question au Conseil administratif.

QUESTIONS DU PUBLIC

Ces interventions sont consignées dans l'annexe 3 du présent procès-verbal.

Le Secrétaire
Pierre-Alain GAUD

Le Président
Xavier MAGNIN

Liste des annexes ci-jointe

Liste des annexes

RAPPORTS :

- a) Finances et patrimoine financier du 1er octobre
- b) Sports, culture et loisirs du 2 octobre
- c) Aménagement du territoire du 6 octobre
- d) Finances et patrimoine financier du 8 octobre
- e) Famille, jeunesse et activités sociales du 9 octobre
- f) Finances et patrimoine financier du 13 octobre
- g) Aménagement du territoire du 15 octobre
- h) Sports, culture et loisirs du 16 octobre
- i) Famille, jeunesse et activités sociales du 27 octobre
- j) Constructions et équipements du 27 octobre

DÉLIBÉRATIONS - PROPOSITIONS - RÉOLUTIONS - MOTIONS - QUESTIONS - PÉTITIONS :

Annexe 1)

D 48-2008 P : Crédit d'engagement pour l'acquisition de la parcelle N° 5711 sise chemin des Sciers et de sa dépendance

Annexe 2)

Pe 04-2008 R : Pour un véritable lieu de rencontre pour les habitants à la Maison Ravv

Annexe 3)

Interventions du public

RAPPORT DE LA COMMISSION DES
FINANCES ET DU PATRIMOINE FINANCIER

Date de la séance de commission : 1^{er} octobre 2008
Lieu : Mairie - salle des commissions

Au cours de la séance, la Commission des Finances et du Patrimoine Financier a surtout étudié le budget communal 2009 en ce qui concerne ses attributions.

Elle est informée par la bouche du Conseil administratif que l'ACG a adopté un projet de loi concernant la nouvelle répartition des la péréquation financière. Elle apprend que l'augmentation pour Plan-les-Ouates est estimée à environs CHF.1'500'000.- mais, qu'en revanche, elle pourra bénéficier, par le Fonds d'équipement communal, de soutiens financiers pour la création de crèches.

Lors de la lecture du budget il n'est apparu que les chiffres proposés sont conformes et correspondent à la réalité. Elle a, néanmoins, estimé que le mode de rémunération du Conseil administratif doit être revu lors de la prochaine séance.

Par ailleurs, elle demande à ce que l'administration établisse un document de référence listant tous cas de rémunération possibles des Conseillers municipaux.

Le rapporteur : Richard Jeanmonod
Le 28 octobre 2008

RAPPORT DE COMMISSION : **SPORTS, CULTURE, LOISIRS**

Date de la séance de la commission : 2 octobre 2008

Lieu : Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions

1. Festival La Cour des Contes

Suite aux questions soulevées lors de la séance de la commission du 4 septembre 2008, Mme Dupraz donne des compléments d'information en termes de programme et de budget sur le projet de nouveau concept du Festival.

2. Budget 2009

Les lignes « Communication et Culture » du projet de budget 2009 sont examinées par la commission. Plusieurs questions sont soulevées auxquelles des réponses seront données lors de la prochaine séance.

La Commission accepte de créer une nouvelle ligne budgétaire « Subventions – pour les « Croquettes » d'un montant de frs. 3'000.- .

Aide à la création – projet 2008 « Saveurs partagées ». Considérant la qualité du projet en cours, la commission donne son accord pour qu'une nouvelle fois la subvention prévue lui soit allouée.

3. Communications du Conseil administratif

Genève, capitale internationale du monde du cirque en 2010

Dans ce contexte, Mme Arnold présente la possibilité d'une participation de la Commune. La Commission donne un préavis favorable à l'étude de projets liés à cet événement.

Collaboration avec la commission culturelle de Lancy

Une rencontre entre les deux commissions sera organisée avant la fin de l'année à Plan-les-Ouates.

Le rapporteur : Danièle Föllmi

Plan-les-Ouates, le 3 octobre 2008

**RAPPORT DE COMMISSION :
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Date de la séance de commission: Lundi 6 octobre 2008 à 19h00

Lieu: Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions.

- **Plan de site de Saconnex d'Arve Dessous, règlement.** Consultation de M. GROSJEAN du bureau Triporteur. La commission lui demande de formuler un article pour définir un cadre d'utilisation de panneau solaire.

La commission accepte les architectures comprenant les toits à un pan par 4 oui 3 non et 1 abstention.

La commission refuse l'obligation d'isoler les nouveaux bâtiments en haut standard énergétique par 7 non et 1 oui.

La commission demande à l'unanimité la pose de revêtement phonoabsorbant sur toute la zone définie en 4B du plan de site par l'OPB.

- **Projet de délibération D 40-2008 PAC la Chapelle de Sciers périmètre de LANCY.** Faute de retour, l'étude de ce dossier est reportée.

- **Demande d'autorisation DD102-342-4 transformation et rénovation de la Maison Forte d'ARARE.** La commission préavise favorablement au projet de construction présenté incluant une partie du mur d'enceinte, pour autant que l'aspect du nouveau bâtiment respecte le style architectural en sa toiture et l'aspect de surface des murs.

Lettre de Mesdames INEICHEN. Le CA a demandé le débroussaillage du site. Pour son aménagement, la commission demande au CA une réflexion sur les possibilités d'un aménagement de mobilier urbain. Cette demande sera transmise au service des espaces verts.

Le rapporteur, Gambuzza Antonio
Plan-les-Ouates, le 16 septembre 2008.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES
FINANCES ET DU PATRIMOINE FINANCIER

Date de la séance de commission : 8 octobre 2008
Lieu : Mairie - salle des commissions

Suite à la séance du 1^{er} octobre, la Commission des Finances et du Patrimoine Financier proposera, lors de la séance du Conseil municipal qui traitera du budget, de modifier le mode de rémunération du Conseil administratif. Elle proposera notamment de l'indemniser forfaitairement à hauteur de CHF.76'000.- indexé au coût de la vie dès le 1^{er} janvier 2009 sur la base de l'indice cantonal arrêté au 30 novembre 2008.

Lors de la lecture des comptes 0500.301.10 et 0500.301.20 concernant le traitement du personnel la commission a constaté que le libellé de ces deux comptes peut prêter à confusion. En effet, la distinction n'est pas entre personnel permanent et temporaire mais entre personnel soumis à un contrat public et celui à un contrat privé. Dès lors, la commission demande, si cela est possible compte tenu des directives cantonales, de modifier l'énoncé en « Traitement Personnel à contrat public » et Traitement Personnel à contrat privé ».

Le rapporteur : Richard Jeanmonod
Le 28 octobre 2008

**RAPPORT DE COMMISSION :
FAMILLE, JEUNESSE ET ACTIVITES SOCIALES**

Date de la séance de la commission : jeudi 9 octobre 2008.

Lieu : Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions.

1. Budget 2009

La commission a étudié les lignes budgétaires relatives aux fonctions 21 Ecoles publiques, 35 Autres loisirs et 54 Institutions pour la jeunesse.

La commission donne son accord sur le principe de la création d'un accueil du type mercredis aérés pour les enfants de 4 à 8 ans. Une ligne budgétaire supplémentaire, sur laquelle la commission devra se prononcer, sera présentée toujours dans le cadre du budget.

2. **Délibération D 46-2008 P : Crédit d'engagement pour l'acquisition de lots en PPE dans les immeubles à construire sur la parcelle sise route du Vélodrome 32 à 42 et chemin de Champ-July 2 à 8 pour la création d'une institution de la petite enfance au rez-de-chaussée**

Une information préalable sur le dossier a été fournie. La commission attendra d'être en possession du message du Conseil administratif avant de se prononcer.

3. Communications du Conseil administratif

- Cette année, le Noël communal aura pour thème la décoration avec des roues de vélos récupérées.
- Présentation d'un projet de soutien à la création d'un espace de récupération de matériel industriel à destination des institutions et associations intéressées et des particuliers. Cet espace, portant le nom Mél'Usine, serait mis sur pied par le service des écoles et de la petite enfance et serait appelé a géré par une structure de type associatif. Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la journée des entreprises 2008 ainsi que ceux de la commune et de la société en matière de développement durable et d'écologie.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES
FINANCES ET DU PATRIMOINE FINANCIER

Date de la séance de commission : 13 octobre 2008
Lieu : Mairie - salle des commissions

Cette séance a été consacrée à la lecture du budget des commissions spécialisées. D'emblée il est constaté que le découpage entre les dicastères et les services pose certains problèmes de lecture. La commission demande si l'on ne peut pas mieux regrouper les différends dicastères.

Elle constate, en outre, que les frais de nettoyage des graffitis figures à différends endroits. Elle souhaite qu'un fonds spécial soit créé qui englobe tous ces frais.

Concernant le repas de fin d'année scolaire celui-ci ne donne aucune satisfaction depuis qu'il est devenu un cocktail dînatoire. Il est notamment reproché que les conjoints ne soient plus invités alors que l'économie est infime entre l'ancien mode et l'actuel. La commission demande à ce que le bureau du Conseil municipal se penche pour revoir l'organisation.

La subvention pour le jardin d'enfants « les Abeilles » suscite des discussions animées car il semblerait que la baisse de celle-ci de CHF.20'000.- à CHF.200'000.- ne fasse pas l'unanimité. Ceci d'autant plus que le budget 2009 présenté par l'association estime que la subvention devrait être de CHF.214'000.-. Il manquerait, par conséquent, CHF.14'000.- pour assurer le service de qualité dont le jardin d'enfants peut se vanter. La question reste ouverte.

Le rapporteur : Richard Jeanmonod
Le 28 octobre 2008

**RAPPORT DE COMMISSION :
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Date de la séance de commission: mercredi 15 octobre 2008 à 20h00

Lieu: Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions.

- **Consultation de M. BOAHNES (bureau RGR) et de Mme VOGTLE (DGM)**
Présentation du projet du giratoire de la MILICE et de ses trois variantes. La commission insiste sur la mise en place des mesures d'accompagnements. Une rencontre intercommunale aura lieu le 13 novembre avec la DGM. Le délai de communication pour les réflexions est arrêté au 4 novembre.
- **Projet de délibération 45-2008.P budget.**
Ce point est reporté.
- **Plan directeur communal.** La commission adopte 13 point liés au PDCom et accepte le calendrier de travail proposé par le CA. Une séance publique sera organisée pour présentation à la population le mercredi 14 janvier 2009.
- **Motion 19-2008 P pour une promotion des énergies solaires.**
Ce point est reporté
- **Lette de mesdames I NEICHEN.**
Ce point est reporté

Le rapporteur, Gambuzza Antonio
Plan-les-Ouates, le 20 octobre 2008.

RAPPORT DE COMMISSION : **SPORTS, CULTURE, LOISIRS**

Date de la séance de la commission : 16 octobre 2008

Lieu : Mairie de Plan-les-Ouates, salle du Conseil municipal

1. Budget 2009

Les lignes concernant les « SPORTS » sont examinées par la commission. Cette dernière approuve le projet de budget « SPORTS » à l'unanimité des personnes présentes avec quelques amendements qui seront traités en commission des finances.

2. Divers

Mme E. Bochud annonce la création à Plan-les-Ouates du « Réseau Sports » qui permettra d'établir des liens entre diverses associations sportives.

Le rapporteur : Danièle Föllmi

Plan-les-Ouates, le 17 octobre 2008

**RAPPORT DE COMMISSION :
FAMILLE, JEUNESSE ET ACTIVITES SOCIALES**

Date de la séance de la commission : jeudi 27 octobre 2008

Lieu : Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commission

1. Budget 2009

La commission a étudié les lignes budgétaires relatives au social.

3500.365.01 Subvention Centre Locados

La commission donne son accord pour scinder la ligne budgétaire relative à la subvention du Locados comme suit :

3500.365.01	Subvention Centre Locados	Fr. 54'000.-
3500.365.06	Projet jeunes Locados	Fr. 15'000.-

Par ailleurs, un dépassement de Fr. 800.- relatif au poste comptabilité est annoncé pour 2008.

5800.318.63 Plateforme insertion jeunes

Un montant « minimal » de Fr. 80'000.- est prévu pour maintenir le line établi avec les entreprises. Afin d'être au plus près des comptes, les actions à entreprendre seront présentées au fur et à mesure à la commission famille, jeunesse et activités sociales afin qu'elle se prononce et, le cas échéant, préavise un dépassement.

5800.361.02 Part.frais FAS'e, Projets spéciaux

Le Conseil d'Etat a établi un projet de contrat de prestations avec la FAS'e en lui demandant d'assumer de nouvelles tâches tout en lui octroyant le même montant. Pour y faire face, une contribution financière est demandée aux communes partenaires de la FAS'e. Celle-ci est évaluée en fonction du nombre d'habitants et se monte à Fr. 19'000.- pour la commune de Plan-Les-Ouates.

Une révision de la loi a été demandée afin que les communes et le canton deviennent majoritaires car, à l'heure actuelle, ils participent financièrement, mais ne sont pas impliqués dans les décisions.

Afin de faire passer un message sur la volonté des communes d'être prises en considération, la commission est favorable à ne pas prévoir ce montant au budget 2009 et de passer la ligne budgétaire 5800.361.02 à zéro.

2. Communications du Conseil administratif

Le processus d'analyse du Locados a débuté et le choix du mandataire a été effectué.

Le Rapporteur : Katia Chatelanat, le 28 octobre 2008

RAPPORT DE COMMISSION : CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS

Date de la séance de la commission : Lundi 27 octobre 2008 à 20h00.

Lieu : Salle des commissions, mairie de Plan-les-Ouates.

1. Délibération D45-2008 : Budget 2009

La Commission étudie les lignes budgétaires sans y apporter d'amendements.

2. Délibération D46-2008 – Crédit d'engagement pour l'acquisition de lots en PPE dans les immeubles à construire sur la parcelle sise route du Vélodrome 32 à 42 et chemin de Champ-Joly 2 à 8 pour la création d'une institution de la petite enfance au rez-de-chaussée

A la suite d'une explication détaillée du message de la part de Mme ARNOLD, la Commission préavise favorablement à l'unanimité le crédit d'engagement.

3. Salle communale – cuisines et offices / plus-values techniques

M. ZOSSO présente les modifications chiffrées suite aux transformations proposées lors des dernières séances de commission. Un dépassement conséquent de CHF 553'000.- est prévu.

Un préavis de principe favorable à l'unanimité est accordé par la Commission sous réserve de négociation des honoraires des prestataires.

4. Communications

Présentation par M. VENTRUTO du projet d'aménagement de la traversée d'Arare-Dessus. Le projet de coussins berlinois et chicanes (006A) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Rapporteur : Philippe ROCHETIN
Le 27 octobre 2008

DELIBERATION D 48-2008

relative au crédit d'engagement en vue de l'acquisition de la parcelle N° 5711 et 1/6^{ème} de la parcelle N° 5714 (dépendance) sises au chemin des Sciers

Attendu l'entrée en force du Plan directeur de quartier de la Chapelle-Les Sciers,

vu la proposition de Madame Danielle Jeanne Bronnimann, actuellement propriétaire, de vendre à la commune de Plan-les-Ouates la parcelle N° 5711 d'une surface de 1'155 m², sise chemin des Sciers, en zone de développement 3, qui comprend en dépendance, 1/6^{ème} de la parcelle N° 5714,

vu le souhait de cette dernière de consentir cette vente prioritairement à la commune de Plan-les-Ouates à laquelle elle est particulièrement attachée, bien qu'elle ait reçu des offres de promoteurs,

attendu que cette parcelle est située dans un périmètre comprenant d'autres parcelles, dont les propriétaires ont été approchés par la commune,

vu la volonté exprimée à plusieurs reprises par le Conseil municipal afin que la commune se porte acquéreuse de terrains permettant notamment la construction de logements,

vu le prix proposé à Mme Danielle Jeanne Bronnimann qui s'élève à 573'750 F, soit 450 F le m², fondé sur les prix admis par les autorités cantonales dans une telle zone,

vu la signature d'une promesse de vente en date du 10 octobre 2008 entre Mme Danielle Jeanne Bronnimann et la commune de Plan-les-Ouates, promesse qui court jusqu'au 31 mars 2009,

vu l'exposé des motifs EM 48-2008 rédigé par l'administration communale,

sur proposition du Conseil administratif,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

le Conseil municipal,

DECIDE

par 16 oui et 1 abstention

1. D'autoriser le Conseil administratif à acquérir la parcelle N° 5711, de la commune de Plan-les-Ouates, sise chemin des Sciers, d'une surface de 1'155 m², y compris la dépendance de la parcelle N° 5714 de 720 m² (1/6^{ème}), propriété de Madame Danielle Jeanne Bronnimann, pour un montant de 573'750 F, soit 450 F le m².
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit de 600'000 F, y compris les frais d'actes et autres droits.
3. De comptabiliser la dépense prévue au point 2 à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine financier.

4. De charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres pour la signature des actes notariés nécessaires à cette opération.

PHZ / MMD – 28 10 2008 - PLO

INTERVENTIONS DU PUBLIC À L'ISSUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 OCTOBRE 2008

Après avoir officiellement levé la séance, M. Magnin, Président du Conseil municipal, se tourne vers le public en donnant la parole à qui souhaite la prendre.

QUESTIONS DU PUBLIC

Ayant appris que l'inauguration de l'autoroute A41, qui reliera très prochainement Annecy à Genève, aura lieu le 12 décembre 2008, M. Ivano Guglielmin, habitant le chemin du Daru, aurait souhaité connaître les réflexions des élus quant au trafic supplémentaire que ce nouvel axe occasionnera.

M. Durand ne peut malheureusement pas apporter beaucoup d'éléments à ce sujet. Il précise qu'il s'agit en effet d'une problématique transfrontalière préoccupant non seulement les élus communaux, mais également les autorités cantonales. Toutefois, les discussions en cours pour la création de parkings d'échange sur le territoire français ne semblent pas pouvoir se concrétiser facilement en raison de problèmes de financement.

M. Sven Wuthrich de l'Association Sangeorgiu transmet aux membres du Conseil municipal et du Conseil administratif les salutations de Mme Lokodi et de la Mairie de Sangeorgiu où une quinzaine d'élèves du Collège de Staël a récemment été accueillie.

Le Président remercie M. Wuthrich en lui demandant qu'à l'occasion de son prochain séjour, il adresse également les meilleures salutations de Plan-les-Ouates aux autorités de Sangeorgiu.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt les débats à 21h45, en citant M. Claude Blanc, éminent politicien ancien Maire de Meyrin et ancien Président du Grand Conseil, qui déclarait « *Avant, on n'avait pas d'argent et l'on arrivait à faire l'essentiel. Maintenant, ils en ont trop et ils se chamaillent pour le superflu* » !